

PROGRAMME DE FORMATION R.489 Chariots Automoteurs A Conducteurs Portés

Les Différents types et catégories de chariots automoteurs

- Catégorie 1A : Transpalette à conducteur porté, préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée $\leq 1,20$ m)
- Catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porte (hauteur de levée $> 1,20$ m)
- Catégorie 2A : Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes)
- Catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)
- Catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes)
- Catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes)
- Catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable
- Catégorie 6 : Chariots élévateurs a poste de conduite élevable (hauteur de plancher $> 1,20$ m)
- Catégorie 7 : Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories

Intitulé de l'action de formation

- Formation à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté avec préparation examen CACES® ou attestation de compétence suivant les catégories 1 à 7 de la R.489 référentiel de la CNAMTS.

Objectif (s) de la Formation

- Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté en vue de l'obtention du CACES® ou d'une attestation de compétence de la R.489 référentiel de la CNAMTS
- Connaître la typologie et la technologie des chariots élévateur à conducteur porté
- Connaître et appliquer les règles de conduite en sécurité
- Connaître les risques liés à l'utilisation des chariots à conducteur porté et les prévenir
- Savoir lire et interpréter les plaques de charges
- Savoir effectuer l'adéquation
- Savoir effectuer les vérifications de prise de poste et en fin de poste
- Savoir circuler et manœuvrer en sécurité

Prérequis

- Toute personne âgée de 18 ans minimum, reconnue apte par le Médecin du Travail. Compte tenu du test écrit de l'évaluation finale, il est obligatoire que le participant soit en capacité de lire des consignes écrites et de répondre par écrit aux questions posées.

Contenu

Théorique

Connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),
- Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

- Les différentes sources d'énergie des chariots, nature et identification,
- Terminologie et caractéristiques générales (hauteur, portée, capacité),
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
- Dispositifs s'opposant à l'éjection du conducteur en cas de renversement ou de basculement (ceinture, portillon, porte...),
- Équipements interchangeables disponibles pour les chariots industriels, leurs utilisations possibles,
- Modes de transmission et de direction existants sur les chariots, savoir les identifier et en déduire les particularités de conduite qui en découlent,
- Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des chariots (connaissances de base : fonction du carburant, du lubrifiant, du liquide de refroidissement...),
- Utilisation des batteries de traction des chariots électriques, nécessité et fréquence de la charge en fonction de leurs caractéristiques.

Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®

- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention :
 - Chariots à conducteur porté concernés par la recommandation R.489,
 - Chariots à conducteur accompagnant concernés par les recommandations R.485 et R.366,
 - Chariots tout-terrain concernés par la recommandation R.482,
 - Autres chariots de manutention,
- Catégories de CACES® R.489 pour les chariots industriels à conducteur porté

Notions élémentaires de physique

- Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,
- Conditions de stabilité (moments, renversement, basculement...).

Stabilité des chariots de manutention

- Conditions d'équilibre du chariot,
- Facteurs qui influent sur la stabilité latérale (renversement) et longitudinale (basculement), durant les manutentions et pendant les déplacements,
- Lecture de la plaque de charge (capacité maximale en fonction de la position du centre de gravité de la charge, de la hauteur de levage...),
- Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés :
 - Renversement latéral du chariot,
 - Basculement du chariot vers l'avant,
 - Chute du chariot depuis un quai,
 - Chute de la charge,
 - Heurts de personnes ou d'engins,
 - Chute de hauteur,
 - Écrasement / coincement d'une partie du corps du conducteur,
 - Heurt d'un obstacle en hauteur,
 - Risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, charge masquant la visibilité...),
 - Risques liés à l'utilisation des différents carburants, modalités de leur manipulation,
 - Risques liés à la mise en œuvre des batteries d'accumulateurs, modalité de réalisation des opérations courantes (connexion / déconnexion, manipulation, mise en charge...),
 - Risques liés à l'utilisation de l'énergie mise en œuvre (mécanique, électrique, hydraulique...),
 - Risques liés au bruit,
 - Risques liés aux vibrations,
 - Risque d'incendie / explosion,
 - Intoxication par les gaz d'échappement,
- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées.
- Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer,

Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

- Identification des différents types de palettes existants en fonction de leurs caractéristiques, connaissance de leurs limites d'emploi,
- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège : poids du conducteur, profondeur, inclinaison...,
- Évaluation des distances de freinage, en fonction de la vitesse de déplacement du chariot et de la nature du sol,
- Modalités de remplissage d'un réservoir GPL à partir d'une station de stockage,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le chariot (panne, incendie...) ou la charge (renversement, épandage accidentel de marchandises...),

Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges,

- Interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques, Interprétation des panneaux de circulation,
- Plan de circulation et consignes de sécurité liées au chargement / déchargement : exploitation de ces documents, intérêt de ces informations pour le cariste,
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...)
- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste, réalisation pratique de ces tâches,
- Principales anomalies concernant :
 - Les chaînes et mécanismes de levage,
 - Le circuit hydraulique,
 - Les organes de freinage et de direction, les bandages et pneumatiques...

Pratique

La prise de poste et les vérifications journalières

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...),
- Vérification visuelle de l'état du chariot et de son équipement de préhension de charges afin de détecter les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (freinage, éclairage, maintien au poste de conduite, systèmes d'amélioration de la stabilité, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux...),
- Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs,
- Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser (charge à manutentionner, distance de son centre de gravité, capacité effective du chariot et de son équipement de préhension de charges, hauteur de levage...),

Conduite et manœuvres

- Monter et descendre en sécurité du chariot et connaître la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge, y compris :
 - Avec une charge limitant la visibilité, sur un plan incliné, sur un sol naturel non nivelé (si le chariot est conçu pour cette utilisation).
- Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charges dont le chariot est équipé,
- Suivant le type de chariot ou l'activité du conducteur :
 - prendre et déposer une charge au sol,
 - évaluer la position du centre de gravité de la charge,
 - positionner le chariot pour effectuer la prise,
 - prendre la charge de manière à en assurer l'équilibre,
 - s'assurer que le lieu de dépose est approprié,
 - déposer la palette avec précision à l'endroit déterminé.
 - effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile
 - apprécier le nombre maximal de niveaux sur lesquels les charges peuvent être empilées sans écroulement ou basculement de la pile,
 - positionner le chariot face à la pile pour effectuer la prise / la dépose,
 - prendre / déposer une charge sur une pile sans compromettre la stabilité.
 - effectuer le stockage / le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
 - localiser l'emplacement de stockage selon des instructions reçues,

- apprécier les risques liés au stockage / déstockage à cet emplacement,
- vérifier le bon état du support de charge (palette...) et la qualité de son conditionnement (stabilité, banderolage...), - positionner le chariot face à l'emplacement de stockage, - prendre / déposer la charge dans l'alvéole.
- réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière
 - s'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies (protocole de sécurité),
 - vérifier que le chariot est adapté, compte tenu du gabarit du véhicule, de la résistance du plancher, de la présence des raidisseurs latéraux...,
 - mettre en œuvre les dispositions et moyens permettant un accès en sécurité à la plate-forme du véhicule,
 - recourir, le cas échéant, à un système d'éclairage adapté à l'intérieur du véhicule ou sur le chariot,
 - adapter la vitesse et la trajectoire du chariot à l'entrée, à la sortie et à l'intérieur du véhicule,
 - prendre / déposer les charges conformément au plan de chargement, en optimisant la répartition des charges dans le volume utile.
- assurer, depuis le sol, le chargement et le déchargement d'un véhicule
 - s'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies (protocole de sécurité),
 - définir l'emplacement le plus approprié pour le positionnement du véhicule,
 - prendre et déposer les charges sur la plate-forme, en équilibrant les prises / les déposes de part et d'autre du véhicule pour maintenir sa stabilité,
 - corriger la position de la fourche en fonction des mouvements éventuels de la plate-forme lors de la prise ou de la dépose d'une charge,
- manutentionner une charge longue, un contenant rigide contenant un liquide et une charge déformable (sac, big bag...)
 - pour chaque cas, définir une méthode de prise et de manutention permettant d'assurer la stabilité de la charge (flexibilité, glissement ...),
 - prévoir et mettre en œuvre les dispositions et les moyens adaptés.
- préparer une palette en hauteur
 - vérifier la charge maximum acceptable par le chariot (déplacements charge haute),
 - effectuer des prélèvements à plusieurs emplacements d'un palettier,
 - se déplacer en position haute dans les allées,
 - équilibrer les charges sur la palette au fur et à mesure de sa constitution.
- charger et décharger tout type de chariot sur un engin de transport- vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée : connaître la masse et le gabarit du chariot,
 - s'assurer de sa capacité à franchir un plan incliné,
 - vérifier que la masse est compatible avec la capacité de l'engin de transport,
 - apprécier si le positionnement du porte-engin permet la montée / la descente du chariot en sécurité,
 - positionner le chariot dans l'axe de l'engin de transport et effectuer la manœuvre, après le chargement, mettre le chariot en configuration de transport et identifier ses points d'amarrage.
- effectuer une manœuvre de descente de la cabine en cas de panne
 - au sol, savoir exécuter une manœuvre de descente de secours / de dépannage de la cabine,
 - en cabine, savoir faire exécuter une manœuvre hydraulique de descente de dépannage de la cabine à un opérateur au sol.
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Adopter un mode de conduite « économique »,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté, Stationner et arrêter le chariot en sécurité.

Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite, des organes de roulement...),
- Rendre compte (sur tout support à disposition) des anomalies et dysfonctionnements.

Profil des intervenants

- Intervenants expérimentés ayant une solide expérience des engins utilisés

Nom du responsable pédagogique encadrant la formation

- Monsieur Sébastien BRANCHEREAU

Moyens pédagogiques

Théorique

- Projections de films et de diaporamas **donc prévoir salle de cours suffisamment grande en vue du nombre de stagiaires**
- Remise de livrets de stage et d'un crayon à chaque stagiaire
- Temps d'échange entre formateur et stagiaires
- Notre centre est équipé de 3 salles de formation (de 14 à 24m²) pouvant accueillir des groupes jusqu'à 12 personnes

Pratique

- Un chariot minimum par catégorie, **conforme à la réglementation en vigueur** - une aire d'évolution dégagée
- Charges diverses
- Plan incliné
- Camion remorque + porte char pour cat.7
- Palettier : hauteur minimum de gerbage = 3.30 mètres pour la cat 3 et 6 mètres pour la cat 5.
- Notre centre dispose de 2 chariots catégorie 3 et 1 chariot catégorie 5. Pour les autres chariots nous faisons appel à de la location.

Dates de la formation

- Fonction du planning en cours

Durée de formation pour 1 Catégorie (1A ou 1B ou 2B ou 3 ou 4 ou 5 ou 7)

- **Formation initiale**.....**14 h soit 2 jours**
(Préparation à l'examen CACES® ou délivrance d'attestation de compétence)
Initiale : 14 heures soit 2 jours = 3.5 h de théorie + 10.5 h de pratique
- **Recyclage**.....**7 h soit 1 jour**
(Préparation à l'examen CACES® ou délivrance d'attestation de compétence)
Recyclage : 7 heures soit 1 jour = 3,5 h de théorie + 3,5 h de pratique
- **Tests CACES®** pour 6 stagiaires max.....**7 h soit 1 jour**
(Limité à 6 tests par jour)
Tests CACES® : 7 heures soit 1 jour

Soit 2 jours de formation initiale avec délivrance d'attestation de compétence.
Soit 3 jours de formation initiale + tests CACES®.

Lieu de la formation

- Sur le site de l'organisme de formation ou chez le client

Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis

- Feuille d'émargement
- Feuille d'évaluation de fin de stage
- Tests écrits pour la théorie ainsi que pour la pratique

Sanction de la formation

- CACES® ou Attestation de compétences

Formation inscrite au Répertoire Spécifique par la caisse nationale d'assurance maladie jusqu'au 02/03/2025 - Date d'enregistrement au 02/03/2020 voir sur le site de France compétences: Accueil - France compétences (francecompetences.fr)

- **Catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite (RS5055)**
Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée $\leq 1,20$ m)
Chariot de manutention à conducteur porté muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son transport ou la préparation de commande au sol.
- **Catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée $> 1,20$ m) (RS5057)**
Chariot de manutention à conducteur porté équipé d'un mât fixe et muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son gerbage et son dégerbage, ou son stockage et son destockage en casier.
- **Catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes) (RS5058)**
Chariot de manutention muni d'un système d'attelage et spécialement conçu pour tirer des véhicules roulants (remorques...), dont la capacité de traction est inférieure ou égale à 25 tonnes.
- **Catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes) (RS5054)**
Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot, dont la capacité nominale est inférieure ou égale à 6 tonnes.
- **Catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes) (RS5059)**
Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot, dont la capacité nominale est supérieure à 6 tonnes.
- **Catégorie 5 : Chariots élévateurs à mât rétractable (RS5060)**
Chariot élévateur gerbeur à longerons porteurs pour lequel la charge peut être amenée en porte-à-faux par avancement du mât.
- **Catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite éleuable (hauteur de plancher $> 1,20$ m) (RS5061)**
Chariot élévateur gerbeur dont le poste de conduite s'élève avec l'organe porteur de charge à une hauteur de plancher $> 1,20$ m.
- **Catégorie 7 : Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories (RS5062)**
Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins et transfert de chariots des catégories 1 à 6 sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.

